



CENTRE DE RECHERCHE SUR LES GRAINS CÉROM

Date : 19 juin 2018
Destinataires : Toutes les personnes syndiquées du CÉROM
Objet : **Négociation**

Consœurs,
Confrères,

Une rencontre de négociation a eu lieu le 13 juin dernier, au cours de laquelle nous avons présenté à l'employeur le coût d'intégration au nouveau plan de classification avant de finaliser les autres articles de la convention touchant le volet monétaire.

Nous avons également fait un retour sur les clauses monétaires restantes. Nous en avons réglé certaines et nous avons réitéré notre position sur les clauses plus délicates afin que le représentant de l'employeur puisse faire ses démarches auprès du conseil d'administration.

Les 20 et 21 juin prochains, nous procéderons à l'évaluation des emplois, ce qui nous permettra de finaliser les descriptions d'emploi. Des échanges auront lieu par courriel et téléphone avec l'employeur afin d'en arriver à un consensus et d'établir enfin les échelles salariales, lesquelles sont l'enjeu majeur de notre négociation.

De plus, deux séances de négociation auront lieu les 10 et 19 juillet 2018, mais entre-temps nous finaliserons avec M^{me} Auclair les échelles salariales. Notre objectif d'en arriver à une entente de principe dans les meilleurs délais demeure notre priorité.

Votre comité de négociation,

Christelle Danjou, déléguée
Mario Maurice, délégué
Luce Michaud, conseillère

/nr